

DOSSIER DE PRESSE



A33

RÉPARATION DU PONT

À hauteur de Villers-lès-Nancy (54), avenue de Maron

**À partir du lundi 18 mars 2024
pour une durée prévisionnelle de 7 mois**

Direction Interdépartementale des Routes Est
Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Tél. : 33 (0) 3 83 50 96 00 – fax : 33 (0) 3 83 32 39 22
BP 82120 – 10 et 16 promenade des Canaux
54021 Nancy cedex
www.dir-est.fr



Mise à jour du 20/08/2024

SOMMAIRE

I - Des travaux indispensables

II - Description des travaux

III - Ce qu'il faut retenir

IV - Annexe – Présentation de la DIR Est



MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le 20 août 2024

A33 – Basculement de circulation à hauteur de Villers-lès-Nancy (54) par la DIR Est

Dans la continuité des travaux débutés le 18 mars 2024, relatifs à la réparation d'un pont à hauteur de Villers-lès-Nancy (54), la Direction interdépartementale des Routes Est (DIR Est), pour le compte de l'État, va procéder à des restrictions de circulation durant 34h, du samedi 7 septembre au lundi 9 septembre 2024.

Cette phase de travaux entraînera, du samedi 7 septembre à 20h au lundi 9 septembre à 6h :

>>> un basculement de circulation du sens Fléville → Laxou sur le sens opposé

>>> Une limitation de la vitesse à 70km/h.

**Consciente des désagréments liés à ce chantier,
la DIR Est remercie les automobilistes de leur compréhension.
Elle leur recommande la plus grande prudence
et la modération de leur vitesse sur les déviations.**

Contact presse :
Bureau Management et Communication
communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 06 19 18 05 57 / 06 42 52 55 60

Siège de la Direction Interdépartementale des Routes Est
Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Tél. : 33 (0) 3 83 50 96 00
BP 82120 – 10 et 16 promenade des Canaux
54021 Nancy cedex
www.dir.est.developpement-durable.gouv.fr



I – Des travaux indispensables

L'ouvrage permet à l'A33 de franchir l'Avenue de Maron à hauteur de la commune de Villers-lès-Nancy, dans le sens Lunéville → Toul.

L'ouvrage, mis en service dans les années 1940, souffre de multiples pathologies nécessitant une importante campagne de travaux.





II – Description des travaux

La campagne de travaux comprend :

- Le remplacement du tablier sous la bande d'arrêt d'urgence (BAU),
- La mise en place du réseau de fibre optique sous fourreaux,
- L'amélioration du dispositif de retenue côté BAU,
- L'amélioration du dispositif de retenue côté terre-plein central (TPC),
- La réfection de l'étanchéité du pont et de la couche de roulement,
- La réfection du traitement anticorrosion des poutrelles du tablier conservé,
- La réparation localisée des parements en béton.

Cette campagne de travaux est réalisée en 3 phases élémentaires.

- Phase 1 : Travaux en rive d'ouvrage, côté BAU
- Phase 2 : Travaux en rive d'ouvrage, côté TPC
- Phase 3 : Réfection du complexe de roulement sur toute la largeur de l'ouvrage

Phase 1 : Travaux en rive d'ouvrage, côté BAU (Bande d'Arrêt d'Urgence)

Dates prévisionnelles : à compter du lundi 18 mars 2024 pour environ 4 mois

Phase 1.1 : Pose de la signalisation provisoire

Durée : 2 nuits

Mode d'exploitation : Basculement du sens Fléville -> Laxou sur le sens opposé

Phase 1.2 : Réalisation du tablier

Durée : 4 mois

Mode d'exploitation :

2 voies maintenues par sens de circulation mais réduites dans le sens Fléville -> Laxou.

Vitesse réduite à 70 km/h

Phase 1.3 : Réfection des enrobés et dépose de la signalisation provisoire

Durée : 1 nuit

Date : du lundi 15 juillet 20h au mardi 16 juillet 6h

Mode d'exploitation : Basculement du sens Fléville -> Laxou sur le sens opposé

Phase 2 : Travaux en rive d'ouvrage, côté TPC (Terre-Plein Central)

Dates prévisionnelles : à compter du mardi 16 juillet 2024 pour environ 7 semaines

Phase 2.1 : Pose de la signalisation provisoire dans le sens Laxou-Fléville

Durée : 2 nuits

Dates : du mardi 16 juillet à 20h au mercredi 17 juillet à 6h et du mercredi 17 juillet à 20h au jeudi 18 juillet 6h

Mode d'exploitation : Basculement du sens Laxou -> Fléville sur le sens opposé

Phase 2.2 : Pose de la signalisation provisoire dans le sens Fléville-Laxou

Durée : 1 nuit

Date : du jeudi 18 juillet à 20h au vendredi 19 juillet à 6h

Mode d'exploitation : Basculement du sens Fléville -> Laxou sur le sens opposé

Phase 2.3 : Travaux au niveau du TPC

Durée : 5 semaines

Dates : du lundi 22 juillet au vendredi 23 août

Vitesse réduite à 70 km/h

Mode d'exploitation de jour : 2 voies maintenues par sens mais réduites dans les deux sens

Mode d'exploitation de nuit : Neutralisation de la voie de gauche dans les deux sens de 20h à 6h

Phase 2.4 : Dépose de la signalisation provisoire dans le sens Fléville-Laxou

Durée : 2 nuits

Dates : du lundi 26 août à 20h au mardi 27 août à 6h et du mardi 27 août à 20h au mercredi 28 août 6h

Mode d'exploitation : Basculement du sens Fléville -> Laxou sur le sens opposé

Phase 2.5 : Dépose de la signalisation provisoire dans le sens Laxou-Fléville

Durée : 2 nuits

Dates : du mercredi 28 août à 20h au jeudi 29 août à 6h et du jeudi 29 août à 20h au vendredi 30 août 6h

Mode d'exploitation : Basculement du sens Laxou -> Fléville sur le sens opposé

Phase 3 : Réfection du complexe de roulement sur toute la largeur de l'ouvrage

Plage de 34h lors d'un week-end en septembre 2024

Dates : du samedi 7 septembre à 20h au lundi 9 septembre à 6h

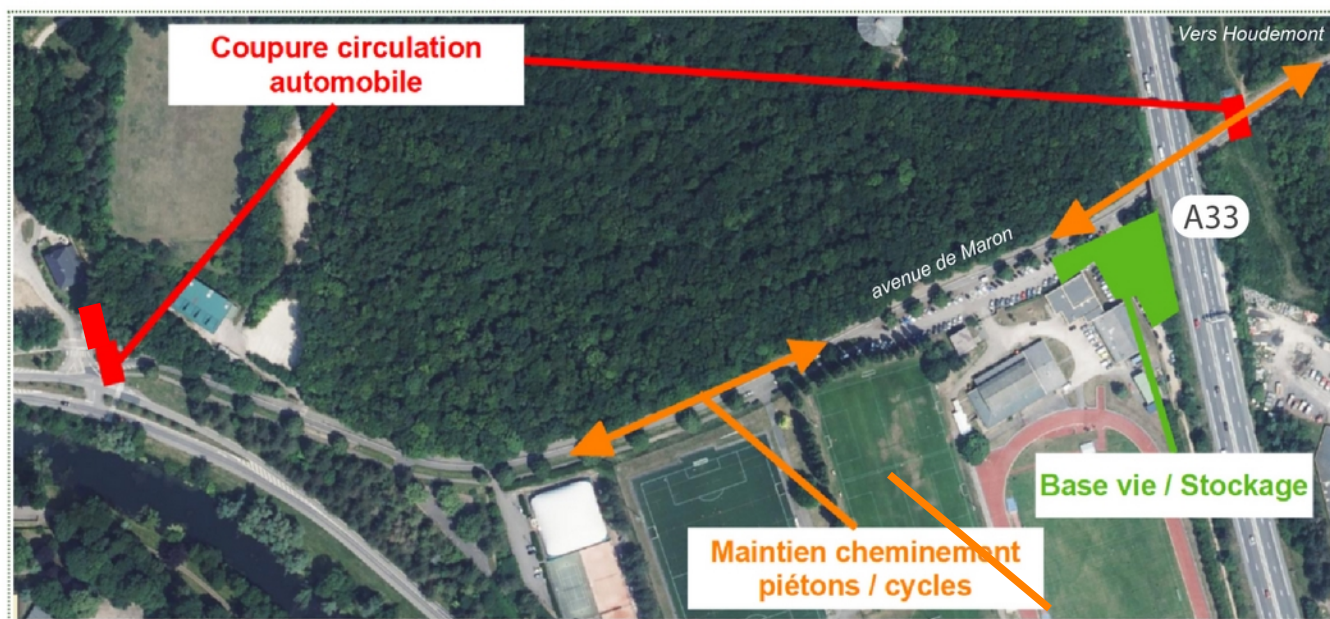
Mode d'exploitation : Basculement du sens Fléville -> Laxou sur le sens opposé.

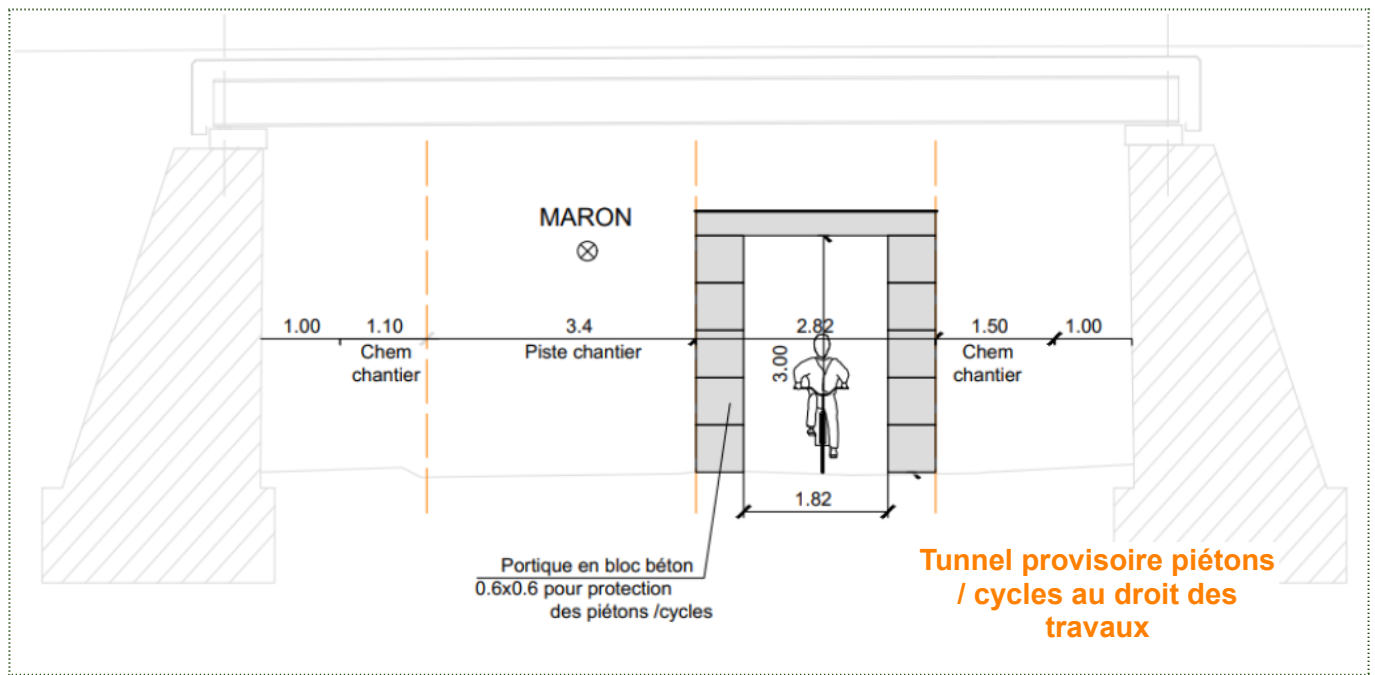
Des déviations sont mises en place durant le temps des travaux

Durant toute la durée des travaux et en concertation avec la commune de Villers-les-Nancy et la Métropole du Grand Nancy, l'avenue de Maron est fermée à la circulation automobile entre le pont et l'avenue Paul Muller.

Un cheminement piéton / cycles est maintenu durant toute la durée des travaux, à l'exception de phases ponctuelles, réalisées de nuit.

L'accès au complexe sportif se fait à pied durant toute la durée des travaux.





III – Ce qu’il faut retenir

>>> Le trafic sur l’A33 sera peu perturbé, il se fera toujours sur deux voies dans chaque sens de circulation en journée. Sur certaines nuits, un passage à une seule voie de circulation sera nécessaire.

>>> Le trafic sur l’avenue de Maron devra en revanche être interrompu pendant toute la durée des travaux.

>>> Seul un passage sécurisé pour les piétons et les cyclistes sera maintenu en permanence, à l’exception de quelques nuits.

>>> Les accès au stade Roger Bambuck se feront exclusivement par les piétons et les cyclistes.

>>> **Plage de 34h lors d’un week-end en septembre 2024**

Dates : du samedi 7 septembre à 20h au lundi 9 septembre à 6h

Mode d’exploitation : Basculement du sens Fléville -> Laxou sur le sens opposé.

Pour ceux qui ne pourront pas éviter ce secteur et pour réaliser au mieux leurs déplacements, la DIR Est diffusera :

une information générale *via* :

- * les médias
- * le site internet de la DIR Est
- * les panneaux d’information de part et d’autre des chantiers

une information en temps réel :

- * sur les panneaux à messages variables
- * par la radio sur le niveau de perturbation

**La DIR Est remercie les automobilistes de leur compréhension,
pour la gêne occasionnée et leur recommande la plus grande prudence,
afin d’assurer leur propre sécurité et celle des agents travaillant sur le chantier.**

Contact presse : Bureau Management et Communication
communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr
06 19 18 05 57 – 06 61 85 18 66

Siège de la Direction Interdépartementale des Routes Est
Horaires d’ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Tél. : 03 83 50 96 00
BP 82120 – 10 et 16 promenade des Canaux
54021 Nancy cedex

IV – Annexe – Présentation de la DIR Est

La DIR Est - Direction Interdépartementale des Routes Est créée par arrêté interministériel du 26 mai 2006 est un service déconcentré du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, ministère chargé des Transports.

La DIR Est relève de l'autorité du préfet du Bas-Rhin, préfet de la région Grand Est, préfet coordinateur des itinéraires routiers. Elle est opérationnelle depuis le 23 octobre 2006.

Son réseau routier s'étend sur 2 régions (Grand Est et Bourgogne Franche-Comté, en partie), sur 10 départements et compte 1 211 km de routes nationales et autoroutes non concédées (hors bretelles).

Son organisation s'articule autour :

- des services du siège situés à Nancy,
- d'un Service Régional d'Exploitation et d'Ingénierie de Franche-Comté basé à Besançon,
- d'un Service Régional d'Exploitation situé à Metz,
- d'un Service d'Ingénierie Routière Grand Est,
- d'un Service spécialisé en Ouvrages d'Art.

